

IC IMMO CONFIANCE

Carte Professionnelle No. T 1737 / 74
Délivrée le 16 juin 2011 par la Préfecture de Haute-Savoie

BAREME D'HONORAIRES AU 3 OCTOBRE 2017

POUR TOUTES VENTES IMMOBILIERES (VILLAS, APPARTEMENTS, TERRAINS ET LOCAUX)

MONTANT DE LA TRANSACTION (EUROS)	NOS HONORAIRES (TTC)
De 1 € à 250'000 €	7 % du montant (minimum 14'000 €)
De 251'000 € à 500'000 €	6 % du montant de la transaction
De 501'000 € à 750'000 €	5 % du montant de la transaction
De 751'000 € à 1'000'000 €	4 % du montant de la transaction
Au-delà de 1'001'000 €	3,5 % du montant de la transaction

Nos honoraires s'entendent TVA comprise, au taux de 20%.

Nos honoraires sont à la charge du vendeur.

Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente, ainsi que toutes nos actions publicitaires.